

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PERMANENCE DES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES AU CCAS DU GOSIER LE JEUDI 2 MAI

LE GOSIER, 23 AVRIL 2019 — Le Centre Communal d'Action Sociale du Gosier, en partenariat avec la direction régionale des finances publiques, accompagne les administrés rencontrant des difficultés à la démarche de déclaration en ligne.

Ils sont invités à se rendre à la permanence de proximité qui se tiendra :

jeudi 2 mai de 9h à 12h, au pôle administratif de Périnet.

Deux agents des impôts seront à la disposition des administrés.

Afin de faire la déclaration en ligne, il est important de ramener les documents suivants :

- formulaire de déclaration de revenus de 2018
- avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 (pour le numéro fiscal)
- justificatifs des sommes à déclarer
- pièce d'identité

Contact : CCAS du Gosier 0590 84 99 20